



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2024

Vous êtes invité.e à vous trouver, **le lundi 7 octobre 2024, à 18 h 30**, en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Décisions du Maire prises entre le 26 juin et le 25 septembre 2024.
2. Déclarations d'intention d'aliéner : renoncations au droit de préemption.
3. Dérogation au principe de repos dominical : Autorisation d'ouverture pour 5 dimanches en 2025.
4. Proposition d'indemnisations de la Commission d'Indemnisation Amiable des préjudices économiques liés aux travaux de réhabilitation des rues Louis Barthou et de Révol.
5. Attribution du lot « restaurant » de la Friche.
6. Approbation du futur schéma de Gouvernance partagée de la Friche.
7. Convention de collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP).
8. Budget principal : décision modificative n° 2.
9. Budget de l'eau : décision modificative n° 1.
10. Budget de l'assainissement : décision modificative n° 1.
11. Attribution du marché de service d'assurances.
12. Modification du tableau des effectifs - Création d'emplois permanents.
13. Modification du tableau des effectifs - Créations d'emplois non permanents.
14. Modification du temps de travail de 2 emplois à Temps Non Complet (TNC).
15. Avancements de grade.
16. Attribution des bourses communales d'enseignement supérieur.
17. Soutien à l'action en direction des jeunes de l'association « Osons ici et maintenant » (Fabrik à déclick en Béarn et programme Katapult).

18. Règlement Intérieur des temps périscolaires dans les écoles publiques d'Oloron Sainte-Marie – Année scolaire 2024-2025.
19. Conventions réseau HTA Enedis – Bager sud.
20. Participations à l'étude et au comité de pilotage pour le devenir des boues (à l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques).
21. Dégrèvements d'assainissement sur les factures 2024.
22. Dégrèvements d'eau sur les factures 2024.
23. Questions diverses.

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne You Tube « Ville d'OLORON SAINTE-MARIE ».

Rien cordialement

LE MAIRE,

UTHURRY

Bernard UTHURRY



Les questions orales, vœux, avis, motions, présentés sous forme de courrier adressé à Monsieur le Maire, devront être envoyés par mail (l-paris@oloron-ste-marie.fr) **au plus tard le 3 octobre 2024, à 18 h 30.**